

INFORM-ACTION

REVUE DES ÉDUCATRICES ET ÉDUCATEURS FRANCOPHONES DU MANITOBA

UNE AGENCE DE THE MANITOBA TEACHERS' SOCIETY

VOLUME 45, NUMÉRO 1, NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2015



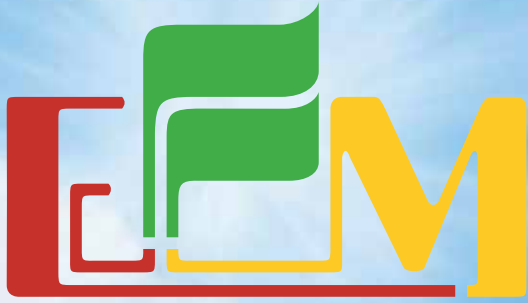
Justice sociale à l'école

Avec l'ouverture du Musée canadien pour les droits de la personne, les questions sociales et de droits ne sont jamais loin dans les écoles manitobaines.



Festival du Voyageur

**Les ÉFM seront au
Festival du Voyageur
2016!**



ÉDUCATRICES ET ÉDUCATEURS
FRANCOPHONES DU MANITOBA

**Une invitation à
tous les membres
des ÉFM!**

**Réservez
la date!**

Les ÉFM seront
dans la tente La
Prairie le samedi
13 février, toute
la journée.

**Du plaisir
pour tous
petits et
grands!**

Les membres ÉFM
recevront 10% de
rabais à l'achat de
laissez-passer et
de marchandise
du Festival.

L'ÉDUCATION EN FRANÇAIS : NOTRE FIERTÉ

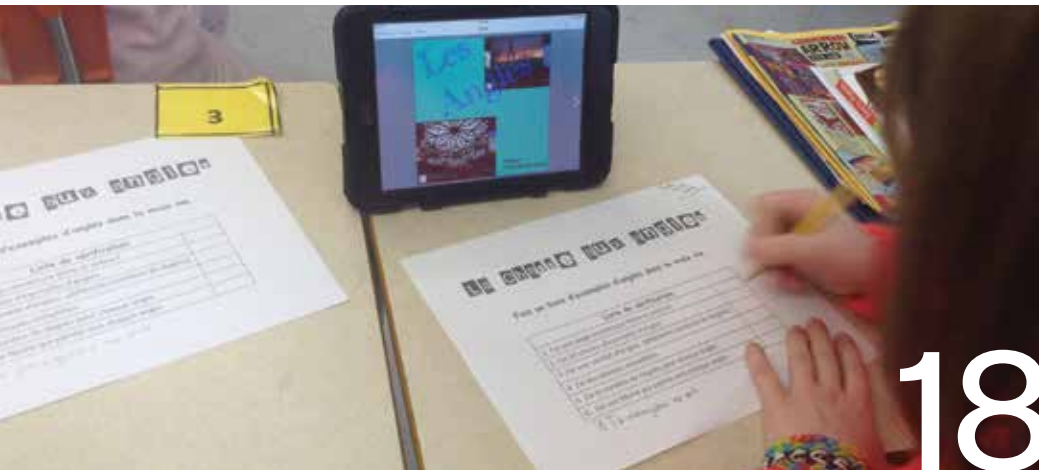


facebook.com/
EFMdepartout



twitter.com/
EFMdepartout

#50ansefm



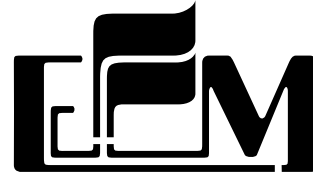
- P. 5 Mot de la présidence des ÉFM
- P. 6 Mot de la présidence du Comité des communications ÉFM
- P. 7 ÉFM – Justice sociale à l'école
- P. 8 Amenez votre classe à faire un voyage d'inspiration
- P. 11 Une expérience exceptionnelle : DELF
- P. 14 Festival des vidéastes du Manitoba

- P. 16 TFO veut recevoir notre appui
- P. 17 Blagues – Rire ça fait du bien
- P. 18 L'iPad, un outil scolaire de plus en plus populaire
- P. 20 Les recettes de cuisine faciles
- P. 22 Une visite au Musée canadien pour les droits de la personne

Les archives de la MTS
cherchent à compléter sa collection de
revues 'The Manitoba Teacher'!



The
Manitoba
Teachers'
Society



ÉDUCATRICES ET ÉDUCATEURS
FRANCOPHONES DU MANITOBA

INFORM-ACTION

**Revue des Éducatrices et éducateurs
francophones du Manitoba**

Une Agence de The Manitoba Teachers' Society
Volume 45, Numéro 1, Novembre / Décembre 2015

**Comité des communications
ÉFM 2014-2015**

Tim Breen, président du Comité
Karen Bees
Bathélemy Bolivar
Lucienne Lavallée
Simon Normandeau
Paul Sherwood
Dan Turner, cadre administratif

Conception

Krista Rutledge

Diffusion

Jennifer Nasse,
jnasse@mbteach.org

Publicité

Lise Schellenberg,
lschellenberg@mbteach.org



facebook.com/
EFMdepartout



twitter.com/
EFMdepartout

Convention de la poste-publications
n° 40063378 ISSN 1196-2003

**Envoyez tout article et toute
communication aux Éducatrices et
éducateurs francophones du Manitoba
à l'attention de Lise Schellenberg, aux
coordonnées suivantes :**

191, rue Harcourt
Winnipeg (Manitoba) R3J 3H2
Télécopieur : (204) 831-0877
Courriel : lschellenberg@mbteach.org

*Les ÉFM déclinent toute responsabilité quant aux
opinions exprimées et quant aux textes du présent
numéro de l'Inform-Action.*

*Toute reproduction est autorisée avec mention de
la source.*

*Pour alléger le texte, le masculin est fréquemment
utilisé comme épécène.*



Canadian
Educational
Press
Association



Pour toute question à l'égard de ces revues
ou tout autre don potentiel aux archives,
communiquez avec Mireille Thériault en
composant le 204-837-4666 ou par courriel
à mtheriault@mbteach.org.

Des numéros de chaque décennie sont bienvenus, mais ceux des
années 1930, 1940 et 1950 sont d'un intérêt particulier.



Nous, les enseignants.es

Chers et chères membres,

Les préparatifs commencent lentement, mais sûrement, à se mettre en branle en vue du 50^e anniversaire des ÉFM. En repassant au travers de divers documents, j'ai pu mettre la main sur une édition spéciale de l'Inform-Action de 1993 qui soulignait les 25 ans de notre association.

Le thème choisi à l'époque visait à rehausser la fierté d'appartenir à la profession enseignante en français. Ce ne fut pas la seule campagne, d'ailleurs, à viser la valorisation de la profession et de nos gens. Au fil des années, des Conférences et des Symposiums, ce thème revient régulièrement.

Votre conseil d'administration des ÉFM a aussi choisi de miser sur la valorisation de notre profession et de la fierté que nous avons ou devrions avoir de pratiquer l'enseignement, et ce, en français. Cela découle d'un besoin de faire reconnaître la valeur de notre travail et d'encourager la jeune génération de considérer de se lancer dans cette carrière stimulante et gratifiante. En effet, le thème choisi qui nous mènera vers notre 50^e anniversaire est le suivant : « L'éducation en français : notre fierté ».

Il est tout de même curieux qu'en 2015, nous devions continuer à faire valoir notre profession. L'éducation est pourtant une carrière très noble et, somme toute, relativement appréciée par monsieur et madame tout le monde. Combien de fois avez-vous entendu des gens s'exclamer : « Ah! Vous êtes profs? On ne me paierait jamais assez pour faire cette job-là! », ou bien, « Moi, passer la journée avec un groupe de jeunes, je ne durerais pas longtemps! ».

Derrière ce genre de déclaration se cachent de l'admiration et de la reconnaissance, c'est indéniable. Cependant, et c'est là le problème, il se cache aussi un sentiment que « cette job-là » n'est pas à la portée de tous, tant elle est exigeante, voire intimidante. Cela cause problème, car il semble de plus en plus difficile d'attirer des jeunes à faire leurs études en éducation. Dans le contexte que nous vivons en ce moment, cela ne pourrait arriver à un pire moment, puisque les enseignants.es se font plutôt rares dans les secteurs francophones et d'immersion.

Que faire, alors? Si la solution était si simple, nous n'en serions pas là, mais nous nous devons de continuer à valoriser notre métier et de parler à ces jeunes aspirants qu'être enseignant est exigeant, mais que les retombées de notre travail en valent bien la peine. L'impact que nous avons sur nos élèves n'est pas mesurable ou quantifiable; nous pouvons même parfois nous demander si nous avons eu un effet, tellement que les résultats se font plutôt discrets ou sont invisibles. Pourtant, à tous les jours, nous touchons des vies. Nous ne le savons pas toujours, mais c'est une certitude et c'est ça la beauté de ce que nous faisons.

Bien à vous,

Simon Normandeau

Mot de la présidence des ÉFM

Par Simon Normandeau,
président des ÉFM



Mot de la présidence du Comité des communications ÉFM

Par Tim Breen

J'espère que tout le monde a eu un bon début d'année. Je sais que j'ai profité de l'été pour me reposer et visiter amis et famille.

Cette année, le Comité des communications a beaucoup de travail sur la planche. On a nos trois nouveaux numéros de l'Inform-Action qui seront publiés selon notre nouveau format. Moi, je suis très excité qu'on a une publication de calibre professionnel.

On va continuer le travail qu'on a commencé l'an passé pour célébrer le 50e des ÉFM qui aura lieu en 2018. C'est une de nos importantes responsabilités partagées entre les comités ÉFM, et je veux qu'on travaille fort pour se doter d'un plan d'action. Il y a plusieurs idées qui seront discutées et si vous avez des suggestions à cet effet, faites-moi savoir.

On a une belle publication, mais c'est grâce aux articles que vous nous soumettez qu'on peut la rendre extraordinaire. Sans votre contribution, elle n'a pas le « zip » qu'on souhaite. On a besoin de vos articles, vos sentiments et vos idées. Parlez-nous d'un livre en français, d'un nouveau groupe musical que vous aimez. Parlez-nous de ce que vous faites dans votre salle de classe. Avez-vous une leçon excellente à nous partager avec vos collègues ÉFM ? Vous avez toujours l'occasion de contribuer aux Inform-Action futures.

Au moment où j'écris ces lignes, nous sommes en pleine élection fédérale. Je souhaite que vous ayez pris le temps de vous renseigner au sujet des impacts qu'a notre gouvernement sur nos élèves et bien sûr que vous ayez tous voté.

C'est le temps de considérer notre prochaine élection aussi. En avril, on décidera qui sera notre prochain gouvernement provincial. Il est incroyablement important de se tenir au courant des enjeux en éducation. Le prochain gouvernement demeurera notre patron.

Il prendra des décisions qui auront un grand effet sur nous et nos salles de classe.

Prenez l'occasion de parler avec les candidats, posez-leur les grandes questions et continuez d'être incroyables membres de la communauté.

Je vous souhaite toutes et tous une année scolaire 2015-2016 fructueuse.

Bien à vous,

Tim Breen

Les ÉFM appuient leurs collègues du Québec!



Afin de souligner leur appui aux enseignants.es de la Fédération des syndicats de l'enseignement du Québec (FSE-CSQ), les membres du conseil d'administration des ÉFM ont pris une pose en arborant le slogan « L'école, à bout de bras ». En effet, nos homologues québécois sont aux prises avec un gouvernement qui, au nom de l'austérité budgétaire, a l'intention d'imposer des coupures et des compressions aux enseignants.es.

Dans leur lutte pour le maintien de l'intégralité des services essentiels à une éducation de qualité pour leurs élèves, nous voulons leur dire que nous sommes solidaires avec eux/elles.



Nom de la photo : Lamoureux, Estelle 02, 05 ou 07

ÉFM – Justice sociale à l'école

Comment semer les graines de la justice sociale

Par La Liberté

Avec l'ouverture du Musée canadien pour les droits de la personne, les questions sociales et de droits ne sont jamais loin dans les écoles manitobaines. Mais comment instaurer une culture de justice sociale dans les classes?

Ancienne directrice du Collège Pierre-Elliott-Trudeau et membre de plusieurs comités sur les droits de la personne, Estelle Lamoureux recommande aux enseignants et aux écoles de développer l'esprit critique et le sens de la justice sociale chez les jeunes dès la 5e année. « Il y a plein de façons d'encourager la justice sociale, assure-t-elle. Les écoles peuvent par exemple créer un club qui organise des activités ou encore des présentations, et les enseignants peuvent organiser des cafés éthiques pour discuter de différents sujets. »

D'ailleurs, de nombreux sujets de cours peuvent faire l'objet d'une discussion, par exemple l'eau. « L'eau n'est pas un privilège, c'est un droit, affirme Estelle Lamoureux. On peut sensibiliser les jeunes à ce sujet en invitant Ingénieurs sans frontières en classe pour parler de comment on fabrique des puits portatifs pour l'Afrique, en visitant des sites d'eau, etc. »

De même, une visite au centre autochtone Neechi Commons ou un barbecue au parc Central avec les moins nantis peuvent faire tomber les stéréotypes des élèves sur certains groupes et leur donner le goût d'agir pour plus de justice.

« L'important, c'est d'engager chaque jeune, un à la fois, pour qu'il soit plus

à l'aise de parler de ces sujets parfois difficiles, souligne-t-elle. Mais il faut aussi de l'action. Une discussion sans action, ce n'est pas vraiment une culture de justice sociale. »

Par ailleurs, les Journées de la paix, en septembre, sont une autre

L'important, c'est d'engager chaque jeune, un à la fois, pour qu'il soit plus à l'aise de parler de ces sujets parfois difficiles, souligne-t-elle. Mais il faut aussi de l'action. Une discussion sans action, ce n'est pas vraiment une culture de justice sociale.

bonne occasion de discuter des injustices sociales dans le monde et localement. Cette année, 800 élèves de l'élémentaire ont participé à la marche de la paix.

Estelle Lamoureux recommande aussi l'activité vidéo « *Je me soucie des*

droits de la personne » comme point d'ancrage d'une culture de discussion sur la justice sociale en classe. « Je me soucie des droits de la personne est un festival de films qu'on vient de lancer, explique-t-elle. Les élèves de la 5e à la 8e doivent produire un film de deux à trois minutes et une affiche, et ceux de la 9e à la 12e année doivent soumettre un film de trois à cinq minutes avec une affiche, sur le thème « Les autres ». On les montrera tous en mars pour la Journée internationale contre le racisme, puis chaque école pourra garder une copie de tous les films et toutes les affiches pour continuer d'en discuter. »

De plus, les écoles secondaires du Manitoba peuvent participer au High School Ethics Bowl par le biais de l'Association manitobaine des droits et libertés, une compétition américaine qui incite les jeunes à discuter de divers cas de justice sociale, tout en développant leur esprit de collaboration, car plus la solution est construite avec l'adversaire, plus elle est gagnante.

« Si tu veux vraiment préparer les élèves à leur avenir, qui va constamment changer, il faut leur donner la capacité de voir les injustices et de réagir, confie Estelle Lamoureux. Ils doivent savoir dire « Non, ça, on n'accepte pas, ce n'est pas juste. » Sans cet esprit critique et ce sens de la justice sociale, tout ce qu'ils auront appris ne les mènera pas à un bel avenir. Et quand on commence à développer un sens de la justice sociale à l'école, termine-t-elle, c'est pour la vie. J'ai d'anciens élèves qui sont aujourd'hui très engagés à 22 ans. » ^{IA}



Amenez votre classe à faire un voyage d'inspiration

Par La Liberté

Une sortie en classe au Musée canadien pour les droits de la personne (MCDP), c'est plus qu'une simple excursion scolaire.

L'équipe du Musée responsable de l'éducation et de la programmation a travaillé de concert avec des enseignants et des enseignantes, avec des jeunes, avec des consultants et des consultantes en programmes d'études et avec des spécialistes du développement de l'enfant pour produire un éventail de programmes scolaires qui inspirent la réflexion et

les débats sur les droits de la personne d'une manière appropriée à l'âge des élèves.

« Nous nous efforçons de faire comprendre aux élèves qu'il n'est pas nécessaire d'être Gandhi ou Malala pour apporter des changements positifs dans le monde », fait remarquer Mireille Lamontagne, gestionnaire de la programmation éducative au MCDP. « Il leur suffit d'être eux mêmes et de savoir que chaque geste contribue à changer les choses. »

« La visite du Musée est un voyage

d'inspiration où l'on découvre une foule d'histoires qui donnent espoir et qui suscitent l'enthousiasme quant aux possibilités que réserve l'avenir. Ce n'est pas un endroit où l'on devrait se sentir triste. »

Les programmes sont conçus pour les enfants de la maternelle à la 12e année. Les plus jeunes apprennent d'abord quels droits nous avons tous et toutes en tant qu'êtres humains, ainsi que l'importance de la coopération, du partage, de l'équité, de l'identité, de la famille et de la communauté. Les élèves

de niveau intermédiaire apprennent à défendre leurs droits et leurs libertés et ceux des autres, à s'inspirer des histoires de ceux et celles qui ont défendu les droits de la personne, et à réfléchir à la façon dont leurs choix de tous les jours peuvent avoir un effet positif. Les élèves plus âgés abordent des sujets plus complexes comme les lois relatives aux droits de la personne, la discrimination et ce qui est arrivé dans différentes parties du monde où les droits et libertés des gens ont été bafoués.

Les diverses activités et les expositions multisensorielles du Musée sont conçues pour favoriser l'apprentissage et la rétention. Elles comprennent, entre autres, un cercle de discussion interactive axée sur des cas présentés devant la Cour suprême ainsi qu'un jeu sur plancher utilisant des lumières de couleur et visant à mieux faire comprendre le pouvoir de l'inclusion.

« Le but ultime de l'éducation relative aux droits de la personne est de former des jeunes capables de pensée critique et prêts à engager un dialogue respectueux, à chercher des moyens pour résoudre les conflits de manière pacifique, à examiner leurs propres attitudes et comportements et à se mobiliser avec enthousiasme », souligne Mireille Lamontagne.

« Le Musée et les écoles partagent ces buts. L'éducation relative aux droits de la personne est maintenant intégrée à l'ensemble des programmes d'études. De nombreuses écoles ont leur club de justice sociale et des projets contre l'intimidation. Le Musée est un carrefour où les élèves peuvent venir en apprendre plus encore à partir de sources fiables et objectives – et réfléchir aux façons d'appliquer leurs connaissances. Nous pouvons aider à leur donner la confiance d'agir. »

Huit programmes scolaires différents sont offerts en 2015-2016. Pour de plus amples renseignements ou pour réserver votre visite, consultez notre page <https://droitsdelapersonne.ca/apprendre>.

Voici les programmes offerts :

- **Mes droits, nos droits** (de la maternelle à la 4^e année, 90 minutes) : Grâce à une version adaptée aux enfants de la Déclaration universelle des droits de l'homme, les élèves découvrent leurs droits et apprennent à

respecter ceux des autres. Le programme fait appel au chant et au mouvement pour illustrer l'influence de nos gestes sur les autres. Un film panoramique sert à transmettre des visions du monde autochtones et des idées sur les droits, les responsabilités et l'humanité. Un jeu de lumières

Le Musée et les écoles partagent ces buts. L'éducation relative aux droits de la personne est maintenant intégrée à l'ensemble des programmes d'études. De nombreuses écoles ont leur club de justice sociale et des projets contre l'intimidation. Le Musée est un carrefour où les élèves peuvent venir en apprendre plus encore à partir de sources fiables et objectives – et réfléchir aux façons d'appliquer leurs connaissances. Nous pouvons aider à leur donner la confiance d'agir.

qui capte les mouvements sert à discuter des concepts d'inclusion, d'empathie et de respect des autres.


- **Passer à l'action** (de la 5^e à la 8^e année, 90 minutes) : Ce programme présente des défenseurs et des défenseuses des droits de la

personne au Canada et comprend un jeu interactif qui encourage les élèves à défendre leurs droits et ceux des autres. Ils se familiarisent avec la Déclaration universelle des droits de la personne, examinent les parcours de vie de défenseurs et défenseuses du Canada et d'ailleurs dans le monde, et participent à un jeu interactif illustrant le fait que chaque geste compte.

- **Droits des Premiers Peuples dans un Canada dynamique** (de la 5^e à la 8^e année, 90 minutes) : Mis sur pied selon une perspective autochtone par une équipe composée d'enseignantes et d'enseignants autochtones, ce programme explore des concepts autochtones liés aux droits et aux responsabilités à travers l'art, les jeux de rôle et la projection d'un film. Les élèves découvrent des événements importants, des gens et des changements qui ont touché les peuples des Premières Nations, des Métis et des Inuits tout au long de l'histoire canadienne.
- **Perspectives sur les droits de la personne au Canada** (de la 5^e à la 12^e année, 90 minutes) : Ce programme porte essentiellement sur des moments décisifs, des personnages importants et des changements clés de l'histoire des droits de la personne au Canada qui mettent en lumière les idéaux démocratiques, les droits, les libertés et les responsabilités des Canadiens et des Canadiennes. Les élèves découvrent les luttes pour les droits du travail, les droits des femmes, l'égalité des races, les droits des Autochtones, les droits linguistiques et les droits des personnes nouvellement arrivées au Canada. Le programme comprend des expositions thématiques et un film sur les parcours des droits de la personne au fil de l'histoire du Canada.
- **Débat sur les droits** (de la 9^e à la 12^e année, 2 heures) : Ce programme porte sur de grands enjeux entourant les droits de la personne, des personnages importants et des lois qui ont façonné le Canada. Autour d'une table interactive, les élèves examinent divers points de vue sur des procès liés aux droits de la personne qui ont eu lieu au Canada; ils acquièrent aussi des



techniques qui leur permettront d'entamer un dialogue respectueux. Ils apprennent que le consensus universel est une chose rare dans le contexte des discussions sur les droits de la personne et découvrent la valeur du dialogue et du débat ouverts pour créer une société plus respectueuse et inclusive.

- **Quand les personnes sont privées de leurs droits** (de la 9^e à la 12^e année, 2 heures) : Ce programme porte sur un éventail d'événements mondiaux historiques et contemporains qui montrent ce qui peut arriver lorsque les droits de la personne ne sont pas respectés. Les élèves apprennent comment les chartes et les déclarations aident à protéger les droits de la personne, mais qu'une vigilance de tous les instants s'impose pour éviter les cas de violation grave. Le programme comprend la projection d'un film sur l'antisémitisme au Canada dans les années 1930 et 1940 ainsi que des expositions, des objets et une table d'étude numérique retraçant l'histoire de gens dont les droits ont été systématiquement bafoués.
- **Visite de survol du Musée pour les écoles** (de la 5^e à la 12^e année, 90 minutes) : Ce programme propose une exploration des droits de la personne au Canada et dans le monde, et met en relief le rôle joué par le Canada dans de grands événements mondiaux, les grandes étapes parcourues par le Canada et d'autres réalisations auxquelles aspirent les Canadiens et les Canadiennes. Les élèves découvrent aussi des histoires sur les droits de la personne et des objets intéressants de partout dans le monde; ils examinent de multiples points de vue sur diverses questions se rapportant aux droits de la personne.
- **Visite autoguidée du Musée pour les écoles** (de la 9^e à la 12^e année, 90 minutes) : Dès le 3 février 2015, les élèves du secondaire pourront participer à des visites scolaires autoguidées. Les enseignants et les enseignantes qui souhaitent accompagner leurs élèves recevront toute l'information nécessaire sur les visites autoguidées; chaque groupe aura droit à une brève séance de présentation du Musée avant la visite. 



Une expérience exceptionnelle : DELF

Par Monique Randall, enseignante
École Glenmary School
Peace River, Alberta

Cet été, j'ai eu l'occasion de participer à l'Université d'été du BELC, (Bureau d'enseignement de la langue et de la civilisation française à l'étranger) à Nantes, France. J'ai été nommée par Lesley Doell, consultante du Centre de ressources de langue française à Grande Prairie en Alberta, pour devenir formatrice d'examineurs-correcteurs du DELF. Il y a un programme d'habilitation à l'Université d'été-BELC ce qui donnait aussi la chance de suivre d'autres cours de formation.

Au début, j'ai hésité. Oui, c'est un voyage en France. Cependant, qui veut passer ses vacances d'été aux études? Mais, avec l'encouragement de ma famille, de mes collègues et de ma direction, j'ai pris la décision d'y assister et je suis très heureuse de l'avoir fait.

L'expérience fut une activité de perfectionnement professionnel fabuleuse. Nous étions des professeurs de français provenant de 86 pays autour du monde! J'ai eu l'honneur de représenter le Canada. Les journées étaient intenses et bien remplies. Je commençais à 8h30 avec mon premier module que j'ai choisi : *«Analyser les convergences entre français langues étrangère, seconde et maternelle»*. Nous avons visionné des séances de classe de partout au monde. Une séance venait du Canada. Ceci m'a donné l'occasion d'apprendre des méthodologies utilisées ailleurs et de réfléchir sur l'efficacité de ma propre pratique. Par la suite, nous devons nous mettre en groupe pour élaborer et présenter des séquences

didactiques selon nos contextes. Imaginez la richesse du partage entre les représentants de la France, de l'Iraq, du Bénin, du Tchad, du Costa Rica, de la Turquie, de la Tunisie et de moi, du Canada. Incroyable!!

Mon deuxième module s'intitulait : *«Mener un projet interdisciplinaire pour les élèves du primaire et du secondaire»*. Ceci est définitivement

L'expérience fut une activité de perfectionnement professionnel fabuleuse. Nous étions des professeurs de français provenant de 86 pays autour du monde!

une méthodologie de plus en plus courante en Europe et qui commence lentement chez nous. Nous avons débuté avec le partage de projets qui se font autour du monde. Quelles créativité et imagination!! Ensuite, nous avons monté et réalisé un projet interdisciplinaire en groupe. Mon groupe a choisi le projet de SLAM, une forme de poésie que je ne connaissais pas auparavant. Encore une fois, j'ai

eu l'occasion de travailler avec des collègues de l'Argentine, du Maroc, de la Russie, de l'Égypte et de la Hongrie. Notre projet était un chef-d'œuvre!!

Les après-midis étaient dédiés à l'habilitation du DELF. Ceci était un travail rigoureux, mais, quand vous passez tellement de temps ensemble, vous ne pouvez pas vous empêcher de créer de nouvelles amitiés. Nous devons préparer des séances de formation avec des activités et des ressources. Encore là, ceci se faisait en groupe. Cette fois-ci, j'ai eu la chance de travailler avec des compatriotes de l'Irlande, du Pakistan et du Maroc. C'était très intéressant de voir les différentes idées sur une même initiative qui se pratique autour du monde.

Les soirées étaient consacrées aux devoirs, aux lectures, mais surtout, aux partages. Chaque repas était une occasion de rencontrer d'autres personnes et de partager nos cultures. Il y avait aussi des soirées organisées et la fin de semaine il y avait le choix de participer aux activités culturelles de la région. J'ai autant appris durant ces occasions informelles que dans les modules.

Je veux remercier l'Ambassade française, le Centre de ressources de la langue française et ma commission scolaire, Holy Family Catholic Regional Division, pour leur support et leur subvention. Je recommande fortement cette possibilité à tous. C'est une expérience professionnelle, personnelle et interculturelle que je n'oublierai jamais. ^{IA}

24^e



Liberté et justice sociale



ÉDUCATRICES ET ÉDUCATEURS
FRANCOPHONES DU MANITOBA

Inscription et détails sur le FVM : fvmvideo.com



Élèves de la 8 à la 12^e année inscrits dans une école française ou d'immersion au Manitoba ou à l'extérieur, vivez une expérience d'équipe exceptionnelle en français : RÉALISEZ VOTRE VIDÉO!

Durée maximale : 5 MINUTES
Vidéo en français
Musique originale ou libéré de droit d'auteurs
Visuel libéré des droits d'utilisation
Format MPEG ou QUICKTIME.

INSCRIPTION sur le site fvmvideo.com - date limite : 4 décembre 2015.
FORMATION EN LIGNE pour la scénarisation, puis tournage et montage à l'école avec des formateurs se déplaçant sur les lieux



GALA DU FESTIVAL DES VIDÉASTES DU MANITOBA

LE JEUDI 26 mai À 18 H 30, SALLE MARTIAL-CARON
UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE
200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE



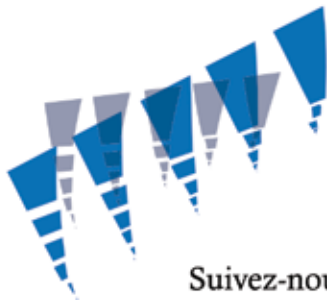
THÈME : *Liberté et justice sociale*

Qu'est-ce que la liberté pour toi? Est-ce important? La liberté pour faire quoi? Ce que tu veux, ce que les autres veulent que tu fasses? Est-ce réaliste? Comment est ta relation avec tes parents, tes amis, tes enseignants? La liberté est-elle la même dans tous les pays? Que penses-tu de la justice sociale, du droit de parole? Peut-on changer une société, l'améliorer? Ce qui est injuste présentement peut-il devenir juste un jour? Est-ce que les femmes sont traitées comme les hommes? Que dire du respect des autres, des langues, des religions, des traditions et des cultures? La liberté et la justice ont-elles évoluées à travers le temps? Les médias influencent-ils l'opinion publique? Comment et pourquoi?

Pour toute information au sujet du FVM, communiquez avec

Marie-Christine Bruce

Coordonnatrice
Festival des vidéastes du Manitoba
43, rue Marion
Winnipeg, MB R2H 0S8
C.P 47011
Téléphone : (204) 226-0527
Courriel : coordinationfvm@gmail.com
<http://fvmvideo.com/>



Suivez-nous sur  facebook,  twitter et  instagram @ fvmvideo

Le Festival n'est pas tenu responsable des contenus des vidéos produites. Aucun montant d'argent n'est alloué aux équipes. L'assistance de professionnels durant le tournage et le montage est défendue. Toute utilisation du matériel du FVM (logo, etc.) doit être autorisée.



Nom de la photo : Quesnel, Alexandre 03, 04 ou 05

Festival des vidéastes du Manitoba

La vidéo, c'est à la portée de tous grâce au FVM

Par La Liberté

Faire un film à l'école avec l'aide de professionnels, c'est facile! Il suffit de participer au Festival des vidéastes du Manitoba.

Depuis 24 ans, le Festival des vidéastes du Manitoba (FVM) offre l'occasion à des jeunes de la 8e à la 12e année, d'écoles françaises ou d'immersion, de créer des vidéos de cinq minutes maximum guidés par des formateurs francophones ou francophiles experts dans le domaine.

« On offre à chaque groupe, classe ou école participante une formation complète de quatre jours sur comment créer sa vidéo, écrire le scénario, faire le scénarimage, le tournage, puis le montage. Tout, de A à Z, promet le président du FVM, Alexandre Quesnel. Pour les enseignants, pas besoin de s'y connaître en vidéo! »

En effet, dès l'inscription au Festival, l'enseignant responsable sera jumelé avec un formateur professionnel, souvent un réalisateur ou assistant réalisateur. Avant même que celui-ci ne vienne donner sa formation aux élèves, il se tiendra donc à la disposition de l'enseignant pour toute question.

« On préfère que les élèves aient déjà trouvé l'idée de leur film et commencé à écrire le scénario au moment de la formation, précise Alexandre Quesnel, pour que le formateur n'ait plus qu'à finaliser le scénario si besoin, et qu'il puisse surtout se concentrer sur les techniques de tournage. Il ne faut pas que les enseignants hésitent à demander de l'aide pour l'écriture du scénario. »

En français ou sans paroles, les vidéos doivent chaque année tourner autour d'un thème. En 2015-2016, le thème est Liberté et justice sociale. Il a été choisi en partenariat avec les ÉFM, notamment son comité de justice sociale, ainsi qu'en l'honneur

du Musée canadien pour les droits de la personne.

« Il y a un thème à respecter, mais c'est très flexible autour de ça, rassure Alexandre Quesnel. Ça peut être n'importe quoi, n'importe quel

On offre à chaque groupe, classe ou école participante une formation complète de quatre jours sur comment créer sa vidéo, écrire le scénario, faire le scénarimage, le tournage, puis le montage. Tout, de A à Z, promet le président du FVM, Alexandre Quesnel. Pour les enseignants, pas besoin de s'y connaître en vidéo!

genre. Le plus important, c'est de s'amuser en développant de nouvelles capacités dans le domaine de la vidéo. »

De même, les formateurs du FVM

sont flexibles. Ils peuvent se déplacer en dehors des heures de classe si cela sert mieux les besoins du film. Enfin, Alexandre Quesnel signale que tout l'équipement est fourni par le Festival.

« Souvent, les enseignants participants me disent que leurs élèves s'éclatent à faire leur vidéo, rapporte le président. Ça les sort vraiment du contexte académique et ils aiment ça. Ils apprennent à travailler en équipe, ils socialisent. Grâce au thème qui les incite à faire des recherches et penser hors de la boîte, ils découvrent de nouvelles perspectives sur le monde auxquelles ils n'auraient jamais pensé. Ils apprennent tout en s'amusant! »

Grâce au nouveau partenariat entre les ÉFM et le FVM, Alexandre Quesnel espère que davantage d'écoles tenteront l'expérience cinématographique cette année. « Souvent, ce sont les mêmes écoles qui se réinscrivent d'une année à l'autre, constate-t-il. C'est bien, mais ce serait mieux d'avoir de nouvelles perspectives. »

Par ailleurs, des prix sont à la clé pour les participants au FVM, dont des nouveaux qui seront attribués par les ÉFM. « C'est une motivation pour les élèves », termine le président du FVM.

Information et inscription auprès de Marie-Christine Bruce au 204 226-0527 ou coordinationfvm@gmail.com.

Le Gala du FVM aura lieu le 26 mai 2016 à 18 h 30 à la salle Martial-Caron de l'Université de Saint-Boniface, 200 avenue de la Cathédrale. Pour une meilleure coordination des formations, il est conseillé de s'inscrire avant le 4 décembre 2015, ou au moins de faire connaître son intérêt. ^{1A}



TFO veut recevoir notre appui

Par La Liberté

Comme vous le savez, la disponibilité de services de télévision en français demeure un enjeu de taille pour les communautés et les familles francophones et francophiles du pays. Bien que certains progrès aient été enregistrés au cours de dernières années avec l'ajout, entre autres de la chaîne Unis, beaucoup reste à faire. La chaîne de télévision éducative de langue française TFO, dont la grille horaire est dédiée à 70% à la programmation pour enfants, souhaite être distribuée dans l'ensemble du Canada.

TFO veut recevoir notre appui pour faire pression auprès des distributeurs de télévision par câble et par satellite pour s'assurer qu'ils rendent disponible sa programmation dans votre communauté.

L'accès à un choix de services de télévision en français et des émissions éducatives est jugé important par


les francophones dans l'ensemble du Canada, selon un sondage récent réalisé pour le compte de TFO. Mais pour arriver à changer les choses et progresser, nous devons nous impliquer davantage. TFO souhaite établir un dialogue pour que vous la connaissiez mieux et souhaite savoir ce qui est important pour vous. Pour commencer, on vous invite à cliquer sur le lien qui suit et à suivre les étapes suggérées.

www.jappuieTFO.org

Lorsque vous vous serez familiarisé davantage avec la programmation de TFO, nous serons individuellement et collectivement plus en mesure de faire pression sur les distributeurs pour qu'ils donnent la possibilité de recevoir la chaîne TFO pour améliorer l'offre des services de télévision en français dans nos communautés.

Si vous voulez en savoir plus, communiquez directement avec

TFO à l'adresse info@jappuieTFO.org (également en copie conforme).

Merci. TFO espère compter sur votre engagement envers cette cause. 





CINE, le meilleur du cinéma d'hier et d'aujourd'hui se trouve à CinéTFO!



24.7, un magazine qui divertit, informe et commente les découvertes sociales et culturelles de notre francophonie canadienne.



FLIP, newsfeed interactif animé par Alex, Meilie, LP et Francesca et mettant en vedette plusieurs collaborateurs YouTube.

TFO



Rire ça fait du bien!

Comment as-tu passé Noël?

- Comme un cadeau!
- C'est-à-dire?
- J'ai passé toute la soirée couché sous le sapin!

Le prof enseigne :

- L'oxygène a été découvert en 1783.

Tartine semble troublée :

- Ah oui? Et qu'est-ce que les gens respiraient avant?

Je suis ce que je suis, mais je ne suis pas ce que je suis, car si j'étais ce que je suis, je ne serai pas ce que je suis. Qui suis-je?

Réponse : Un homme qui suit un cercueil lors d'un enterrement. Il est ce qu'il est (vivant), mais il n'est pas ce qu'il suit (mort). Car s'il était ce qu'il suit (mort), il ne serait plus ce qu'il est (vivant).

Quel est le comble de la science?

- Un cheval-vapeur, qui mange des racines carrées dans un champ magnétique.

Le petit Marcel, revient de son premier jour d'école. Sa maman lui demande : Qu'avez-vous fait à l'école aujourd'hui?

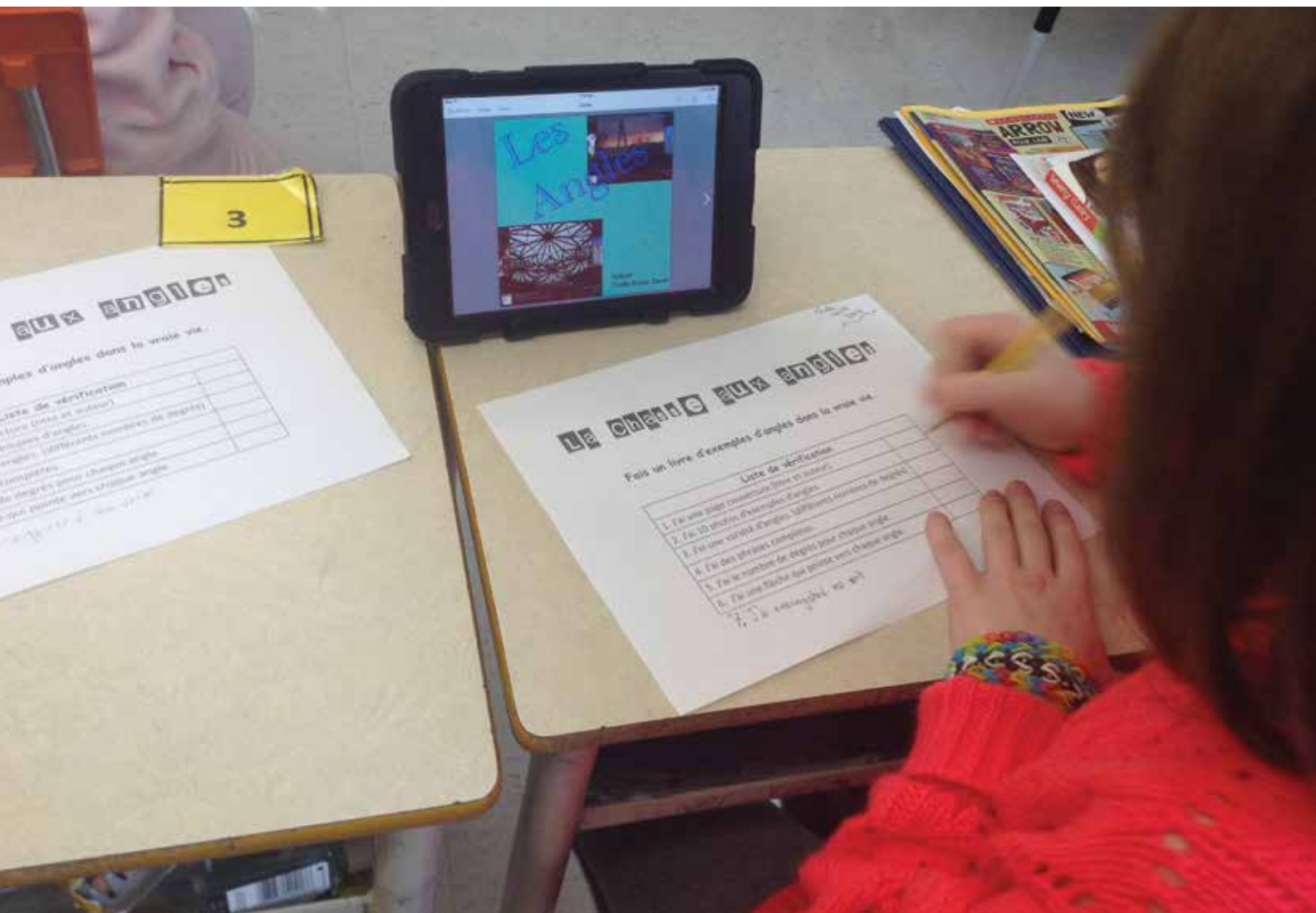
- Robert a fait un dessin.
- C'est bien ça...
- Jules a fait des fleurs en papier.
- Ha, c'est beau, mais toi qu'est-ce que tu as fait ?
- Moi j'ai vomi.

L'institutrice se fâche après l'un de ses jeunes élèves:

- Comment se fait-il que tu sois toutes les deux minutes en train de regarder la pendule ?
- Eh bien, m'sieur, c'est que j'ai toujours peur que la sonnerie de la récréation ne vienne interrompre votre passionnante leçon.

Dis papa qu'est ce qui a 10 pattes, qui est vert et bleu et qui mesure 10 centimètres?

- Je ne sais pas.
- Moi non plus, mais tu l'as dans le cou.



L'iPad, un outil scolaire de plus en plus populaire

Par La Liberté

De nombreuses divisions scolaires ou écoles incorporent aujourd'hui l'iPad dans leurs salles de classe. Pourquoi, comment et à quel prix? Marie-Josée Morneau, Christine Crozier et Shelly Roy en ont fait l'expérience.

Depuis 2013 à la Division scolaire Rivière-Seine (DSRS), où Marie-Josée Morneau œuvre comme conseillère pédagogique en immersion, les élèves de 5^e et 6^e années de neuf écoles d'immersion ou double voie, ont

chacun reçu un iPad mini de la division scolaire. Ils l'utilisent en classe et à la maison, et ils le garderont probablement tout au long de leur scolarité.

« Notre division scolaire évalue chaque année la communication orale de tous nos élèves de 5^e, 8^e et 11^e années, indique Marie-Josée Morneau. On s'est rendu compte qu'il y avait un besoin d'améliorer la langue parlée au niveau de l'aisance et de la précision,

surtout en français, et l'iPad peut aider à cela. »

En effet, les élèves sont encouragés à s'enregistrer et se réécouter pour s'autoévaluer, et ce dans toutes les matières. « Quand ils se réécotent, les élèves sont plus conscients de leurs erreurs, assure la conseillère pédagogique. Ça permet vraiment d'améliorer la communication orale! »

À l'École Christine-Lespérance de la Division scolaire franco-manitobaine

(DSFM), ce sont les enseignantes de 2^e année, Christine Crozier, Shelly Roy et Arianne Cloutier, qui se sont lancées en 2014-2015 dans ce projet pilote des iPad en salle de classe, avec l'appui de la DSFM et de la direction de l'école.

« On voulait offrir un apprentissage hybride, différencié, en donnant plus de choix aux élèves selon leurs besoins », explique Shelly Roy.

Christine Crozier raconte par exemple qu'en lecture, « je peux utiliser une application et leur faire faire des activités selon leurs besoins. Je peux aussi leur demander de m'expliquer ce qu'ils ont compris en utilisant le médium de leur choix, dont l'iPad s'ils le veulent ».

Les iPad ont aussi démontré leur pertinence pour découvrir le monde et aborder de nouveaux sujets. « Pour découvrir un nouveau sujet, j'envoie mes élèves 20 minutes sur Google, dévoile Christine Crozier. Après ça, ils doivent présenter ce qu'ils ont trouvé sur le sujet. » « Ça encourage la collaboration et la communication, se réjouit Shelly Roy. Ils apprennent beaucoup les uns des autres grâce à l'iPad! »

De même, à la DSRS, les élèves sont encouragés à créer des vidéos dans lesquelles ils expliquent un concept, en mathématiques par exemple, qui peuvent ensuite être vues par d'autres. « Ce sont les élèves qui parlent aux élèves », commente Marie-Josée Morneau.

Shelly Roy note par ailleurs que les élèves deviennent des apprenants plus actifs avec un iPad en main. « Ce sont des petits experts de la technologie, assure-t-elle. C'est bon de les laisser aider la classe, ils deviennent plus confiants! »

Marie-Josée Morneau confirme que « l'enseignant n'est plus la seule source de connaissances et d'expertise, ce qui crée une meilleure atmosphère dans la classe. Ça crée une communauté d'apprentissage ».

Certains enseignants de la DSRS offrent même l'occasion aux élèves de proposer eux-mêmes des applications qui seront utilisées en salle de classe, à condition d'argumenter en leur faveur. « C'est un bon exercice de langage! », se réjouit Marie-Josée Morneau.

L'utilisation d'iPad dans une classe demande toutefois un changement de philosophie pédagogique de la part de



Depuis 2013 à la Division scolaire Rivière-Seine (DSRS), où Marie-Josée Morneau œuvre comme conseillère pédagogique en immersion, les élèves de 5^e et 6^e années de neuf écoles d'immersion ou double voie, ont chacun reçu un iPad mini de la division scolaire. Ils l'utilisent en classe et à la maison, et ils le garderont probablement tout au long de leur scolarité.

l'enseignant. « Il faut avoir un esprit ouvert pour que l'iPad ne soit pas juste une substitution de ce que tu faisais avant, estime Christine Crozier. L'iPad permet d'être plus flexible, plus créatif, de proposer des tâches qui auraient été impossibles avant, comme de filmer! »

Quelque six mois après le début du projet pilote à l'École Christine-Lespérance, les progrès sont déjà visibles. « Les élèves participent mieux, ils sont plus intéressés, plus confiants, et ils écrivent beaucoup plus sur le blog qu'on a lancé sur l'iPad! », se réjouit Shelly Roy.

De même, à la DSRS, « il est encore trop tôt pour avoir des résultats concrets, mais 75 % des élèves disent qu'ils trouvent les cours plus intéressants avec l'iPad, 82 % qu'ils sont plus faciles et 55 % ont l'impression que leur français s'est amélioré », conclut la conseillère pédagogique en immersion.

Quant aux éventuelles craintes de perte ou de casse, elles n'avaient pas lieu d'être! Sur 128 iPad minis distribués en 2013-2014, la DSRS n'a recensé qu'une seule perte et une casse. Les élèves en ont bien pris soin. ^{1A}



Les recettes de cuisine faciles

Par Karen Bees, enseignante
École Golden Gate

La partie la plus prenante de cette recette est la préparation des boulettes. Puisque seulement la moitié de boulettes est nécessaire pour la soupe, vous pouvez congeler celles qui restent et les utiliser quand vous êtes pressé, soit pour la soupe, ou pour les spaghettis.

La soupe de noces italiennes

Les boulettes



Rendement : 70 boulettes
Préparation : 1 heure
Cuisson : 20 minutes
Temps total : 1 heure et 20 minutes

- 500 g de saucisses de poulet (sans boyau)
 - 500 g de poulet haché maigre
 - 2 tranches de pain complet sec émiettées
 - 1 ½ c. à café de basilic séché
 - 1 ½ c. à café d'origan
 - 1 gousse d'ail haché finement
 - 2 blancs d'œuf
1. Mélanger tous les ingrédients dans un grand bol. Le mélange sera un peu gluant, alors il est préférable de le mettre au frigo pendant 30 minutes avant de continuer à la prochaine étape.
 2. Façonner le mélange en petites boulettes et les mettre sur deux plaques de cuisson antiadhésives vaporisées de Pam, ou couvertes de papier parchemin.
 3. Cuire au four à 350oF (180oC) pendant 10 minutes.
 4. Tourner les boulettes et les cuire pendant une autre 5 à 10 minutes (trancher une boulette pour vérifier qu'elle soit bien cuite, avant de les enlever toutes du four).
 5. Faire refroidir les boulettes. Mettre une moitié au congélateur et utiliser l'autre moitié pour la soupe.

La soupe



Rendement : 6 portions
Préparation : 5 à 10 minutes
Cuisson : 35 minutes
Temps total : 40 minutes

- Environ 35 boulettes
 - 1 oignon coupé en morceaux
 - 2 carottes, pelées et coupées en morceaux
 - 2 tiges de céleri
 - 2 c. à table d'huile d'olive
 - 6 tasses de bouillon de poulet, faible en sodium
 - ¼ c. à café de flocons de piment de Cayenne (facultatif)
 - ¾ c. à café de sel
 - ¼ c. à café de poivre
 - 1 tasse de haricots blancs sans sel ajouté
 - ½ tasse de pâtes d'orzo
 - 6 tasses de jeunes pousses d'épinard
1. Chauffer l'huile dans un grand chaudron. Faire sauter l'oignon, les carottes et le céleri dans l'huile pour qu'ils soient tendres (environ 5 minutes).
 2. Ajouter le bouillon, le sel, le poivre et les flocons de piment de Cayenne et les faire bouillir.
 3. Baisser la température et ajouter les boulettes, les haricots et les pâtes. Faire mijoter le mélange pendant environ 20 minutes.
 4. Goûter la soupe et assaisonner au besoin.
 5. Ajouter les épinards et cuire la soupe jusqu'à ce qu'ils fanent (environ 1 à 2 minutes).



Une visite au Musée canadien pour les droits de la personne

Par Sharad Srivastava

« L'architecture est le grand livre de l'humanité, l'expression principale de l'homme à ses divers états de développement, soit comme force, soit comme intelligence. » Victor Hugo dans Notre Dame de Paris

Quand on parle des aspects architecturaux du nouveau Musée, on parle souvent des dimensions majestueuses, on parle aussi de comment le bâtiment rend l'horizon de notre ville en plein cœur des Prairies plus intéressantes. Certes, les dimensions sont majestueuses ; oui, il est vrai que le sommet de la Tour de l'espoir se remarque dans notre ville comme les reflets d'un cristal à moitié exposé dans une mine.

Cependant, ce bijou est beaucoup plus que de la créativité architecturale. Ce bâtiment est une incarnation des valeurs de la mission du Musée. Tout aspect du musée capte l'esprit des droits de la personne et le trajet de tout visiteur. L'on peut visiter le Musée et participer à deux sortes de visites guidées : une qui met l'accent sur les galeries portant sur les luttes et les réussites face à la quête pour la justice et l'égalité ; il y a l'autre visite guidée qui met l'accent sur comment le bâtiment reflète le mandat du Musée.

De l'extérieur, il y a les grandes formes brunes concentriques qui ressortent du Musée qu'on appelle « Les racines » qui doivent ancrer comment on se traite les uns les autres et les belles fenêtres qui semblent se chevaucher qui représentent les ailes

Quand on parle des aspects architecturaux du nouveau Musée, on parle souvent des dimensions majestueuses, on parle aussi de comment le bâtiment rend l'horizon de notre ville en plein cœur des Prairies plus intéressantes. Certes, les dimensions sont majestueuses ; oui, il est vrai que le sommet de la Tour de l'espoir se remarque dans notre ville comme les reflets d'un cristal à moitié exposé dans une mine.

d'une colombe. Une fois qu'on entre dans le Musée, on commence la visite dans un grand hall où il y a le mot « bienvenue » qui s'écrit dans diverses langues. Le hall est assez sombre. On parcourt 1 km de rampes qu'on appelle « Le labyrinthe et le voyage » pour explorer tous les coins du Musée.

Après avoir visité les diverses galeries, dont nombreuses contiennent du contenu intense, il y a « Le jardin de contemplation » où les visiteurs peuvent s'asseoir. Avec le son de l'eau qui coule tout doucement, juxtaposé aux roches qui ressortent, le jardin offre un milieu où les visiteurs peuvent réfléchir et laisser pénétrer les idées qui touchent aux droits de la personne.

On termine la visite au Musée avec la Tour de l'espoir. Là, on peut se baigner dans la lumière. Si l'on pense à où on a commencé, dans le noir, dans la négativité, moins connaissant des droits de la personne, on est touché et soulagé de pouvoir terminer la visite dans l'espoir où la lumière représente une compréhension approfondie des droits de la personne.

La visite à la Tour offre une vue des Prairies vastes et sans fin, ce qui symbolise toutes les belles possibilités de la race humaine quand on comprend mieux l'importance de se respecter les uns les autres. ^{IA}

Activités ÉFM estivales

Les membres du Comité des communications ÉFM tiennent à souhaiter une Bonne Année à toutes les enseignantes et à tous les enseignants des écoles françaises et d'immersion au Manitoba!



Soirée à Brandon

Une dizaine de membres ÉFM se sont réunis à Brandon, le 12 juin dernier pour participer à une soirée « Quelques arpents de piège ». L'animateur, Marc-Andre Longval, a mené le jeu questionnaire avec énergie et humour. Nous remercions le Centre culturel franco-manitobain qui a facilité la tenue de l'évènement.



Café-citoyen

Tenu dans le cadre des états généraux de la Société franco-manitobaine, cette consultation populaire visait à faire entendre la voix des membres ÉFM dans cet exercice démocratique. Les discussions, modérées par Mme Madeleine Arbez, ont porté sur les quatre grandes questions que comportaient les états généraux.



Hecla

Des membres du Conseil d'administration des ÉFM ainsi que les membres du comité de justice sociale ont assisté aux sessions de formation de la MTS à Hecla du 24 au 26 août 2015. Les ateliers étaient axés sur le perfectionnement professionnel ainsi que sur la justice sociale. Des échanges très riches ont eu lieu et cela a été une excellente occasion d'établir des ponts avec les collègues œuvrant dans les comités anglophones de la MTS.



Défilé de la Saint-Jean-Baptiste

Des membres du comité de sensibilisation et de promotion de l'éducation en français se sont retrouvés à La Broquerie afin de mettre sur pied le char allégorique des ÉFM pour le défilé de la Saint-Jean-Baptiste tenu le 28 juin dernier. Jonathan Waite, président de l'association des enseignants de la rivière Seine et membre de l'exécutif provincial de la MTS, s'est joint à l'équipe pour l'occasion. Quelle belle journée ce fut! L'accueil des gens de La Broquerie a été des plus chaleureux!

La VIOLENCE verbale N'EST PAS correcte

La violence N'EST PAS acceptable à aucun moment, envers aucun membre du personnel enseignant, sous aucune forme.



inutile @ laide
gros tas
loser stupide vaurien
achalant fou % dégoûtant



Rapportez un incident de violence à votre direction d'école ou à votre superviseur.

Pour en connaître plus, consultez le site web : mbteach.org